

2018

MAIRIE DE MIREPEIX

Chères Mirepeichoises, chers Mirepeichois,

N° 26

**Le mot
du Maire**

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe du Comité des fêtes avec à sa tête son nouveau président Alban Lerousseaud. Pour les fêtes patronales 2018, ils nous ont proposé un excellent programme familial. Ils se sont investis sans compter pour organiser ce grand moment attendu par toutes les familles du village. Leur motivation et leur enthousiasme sont vraiment à souligner. Ils apportent dynamisme et joie dans notre village pour notre plus grand plaisir. Encore merci à vous et je vous renouvelle bien évidemment mon soutien et celui de mon équipe. Conscrits (jeunes ayant 18 ans dans l'année), n'hésitez pas à venir aider le comité des fêtes. Ils ont besoin de vous !

**Infos
Mairie**

Ensuite, un grand bravo à l'Association des Parents d'Elèves du groupe scolaire et à sa présidente Jessica Freire pour l'organisation de la fête de l'école. Cette équipe fraîchement renouvelée a su nous enchanter du matin au soir : spectacle, repas, activités, jeux et grillades. Je les remercie non seulement pour cette journée, mais aussi pour leur engagement tout au long de l'année. Mirepeix est fier de compter parmi ses administrés des personnes telles que vous, attachantes, dynamiques, volontaires et positives. Nous partageons des valeurs humaines qui me sont très chères dans la gestion de notre commune au quotidien que sont l'engagement et le partage. Parents d'élèves, je vous encourage à adhérer à l'APE qui s'investit pour le bien-être de vos enfants. Donnez un peu de votre temps pour le bonheur de vos enfants.

**Echos du
Conseil
Municipal**

**La vie
municipale**

Avant de conclure, j'aimerais vous informer que nous avons signé une convention avec le refuge SPA d'Ibos pour l'accueil des animaux qui errent sur notre commune. De nombreux chiens et chats y attendent une famille car les abandons sont nombreux surtout en période estivale. Adopter un animal est un acte réfléchi qui vous engage sur de nombreuses années mais en retour celui-ci vous apportera un amour inconditionnel. Pensez également à stériliser vos animaux car l'abandon n'est vraiment pas une solution.

**Le mot
Des
associations**

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Votre maire,
Stéphane Virto.

INFOS MAIRIE

Horaires de la mairie

L'ouverture au public de la mairie :

le **lundi et vendredi** de **8 h à 12 h**
de **14 h à 18 h**
du **mardi au jeudi** de **14 h à 18 h**

MAIRIE-MIREPEIX@wanadoo.fr

MALADIES VECTORIELLES

Prolifération du Moustique tigre en métropole : les habitants associés à la surveillance renforcée.

Le ministère des solidarités et de la santé a initié une opération « de surveillance renforcée » du moustique tigre, du 1^{er} mai au 30 novembre. Dans le cadre de ce plan de surveillance et de lutte, une veille citoyenne est mise en place.

Cet insecte d'origine tropicale, **et désormais présent dans notre département**, est suivi avec le plus grand des sérieux par les autorités sanitaires. En effet, le moustique tigre incarne un vrai danger pour la santé humaine par sa capacité à transmettre des virus tels que la **dengue**, le **chikungunya** ou le **zika**.

- Ce moustique est très petit (moins de 1 cm).
- Repérable à ses rayures noires et blanches.
- Il n'a besoin que peu d'eau pour pondre ses œufs (gouttière bouchée, coupelle de pot...).
- Vit près de son lieu de naissance.
- Il est très vif et agressif et sa piqûre se sent fortement.
- Il pique de jour.

Chacun est invité à participer à la lutte contre la prolifération du moustique tigre, en particulier en faisant **le maximum pour**

supprimer les eaux stagnantes où ces insectes pondent.

Pour s'en protéger :

Chez soi :

-Vider toutes les eaux stagnantes des soucoupes de pots, vieux pneus, gouttières bouchées, vases, détritiques e.t.c...

-Changer l'eau des pots une fois par semaine et vérifier le bon écoulement des eaux.

-Pour éviter les piqûres utiliser des répulsifs et porter des vêtements longs.

Signaler la présence de cet indésirable sur :

www.signalement-moustique.fr

Pour les voyageurs : (dans les régions où les maladies ont été signalées)

Je pars. Je me protège des piqûres de moustiques.

-Porter des vêtements couvrants et amples imprégnés d'insecticides pour vêtements.

-Appliquer des répulsifs sur la peau non couverte

-Dormir sous une moustiquaire.

-Utiliser des insecticides à l'intérieur des habitations et à l'extérieur.

-Brancher la climatisation si c'est possible.

Je reviens. Je reste vigilant.

-Consulter un médecin en cas de symptômes.

-Eviter de se faire piquer si on est contaminé, afin de ne pas contaminer d'autres personnes.

Pour en savoir plus : **www.diplomatie.gouv.fr/fr**
ou **www.social-sante.gouv.fr**

MAISON DE L'ADO DU PAYS DE NAY.

Un nouveau Service Jeunesse de la communauté de communes du Pays de Nay.

Désormais, les 2300 jeunes du Pays de Nay disposent d'un lieu d'information, d'accueil, d'animations et de soutien à leurs projets.

La Maison de l'Ado du Pays de Nay est une structure intercommunale qui accueille tous les adolescents de 11 à 17 ans de la Communauté de Communes.

C'est un lieu convivial où l'on peut venir seul ou entre amis, pour s'amuser, discuter et mettre en place des projets sur le long terme.

La Maison de l'Ado propose des activités ludiques, sportives et culturelles, ainsi que des mini camps de 2, 3 et 4 jours.

Tarif inscription annuelle : 10 euros

Tarifs des activités extérieures : 8 euros quelle que soit l'activité et entre 25 et 100 euros le mini camp (avec des aides possibles de la CAF et de la MSA)

Adresse : Chemin des côteaux 64800 Nay (anciens locaux de l'usine Petit Boy)

Contact : Gaël au 05.59.61.11.82 / maisondelado@paysdenay.fr

Facebook : Jeunes en Pays de Nay

Horaires :

Vacances : Du Lundi au Vendredi

10h-12h /*/ 14h-18h30 (17h le Vendredi)

* possibilité d'apporter son repas et de manger sur place

Hors Vacances : Le Mercredi 14h-18h30, le Vendredi 16h30-19h, le Samedi 14h-18h30.

Les horaires spécifiques à certaines sorties seront indiqués au cas par cas.

RAPPELS.

(Pour la tranquillité et le confort de tous, il est essentiel de respecter certaines règles de civilité.)

Bruits.

L'utilisation d'appareils à moteur thermique (tondeuses, tronçonneuses) ou électrique est autorisée les :

- **jours ouvrables** de 8 h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

- **samedi** de 9 h00 à 12 h00 et de 15h00 à 19h00

- **dimanche et jours fériés** de 10 h à 12 h

(Arrêté Municipal du 09/03/2010).

Feux.

Nous rappelons que l'article 84 du Règlement sanitaire départemental stipule que « **Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit** ». Les déchets devant être apportés à la déchetterie.

Taille des haies.

Pour des raisons de bon voisinage il est recommandé de tailler les haies et arbres à 2 m maximum de hauteur, ainsi que les parties dépassant **chez les voisins et sur les voies publiques ou privées.**

L'Article 673 du Code Civil stipule que «celui sur lequel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper... »

Il est particulièrement important de ne pas gêner la visibilité sur la voie publique.

Il est demandé à chacun de veiller à ce que les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux ne dépassent pas sur la voie publique.

Désherbage.

Les nouvelles dispositions légales interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires à compter du 1^{er} janvier 2017 ont des résultats moins flagrants et plus consommateurs de main d'œuvre. Aussi, il convient de rappeler que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif en maintenant **la partie » pieds de murs » en bon état de propreté, au droit de sa façade et en limite de propriété.**

BUDGET.

Le **compte administratif 2017** (sections fonctionnement et investissement) et le compte de gestion du Trésorier ont été approuvés par le Conseil Municipal.

Dépenses de fonctionnement réalisées au cours de l'exercice : **567 895,19 €** recettes de fonctionnement : **606 146,14 €** , soit un excédent de fonctionnement de **38 250,95 €**.

En investissement, les dépenses sont de **174 035,45 €** et les recettes de **173 731,32 €**. Soit un déficit d'investissement de **304,13 €**.

Budget 2018.

Le Budget Primitif 2018, voté par chapitre et opération le 11 avril dernier, s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à **696 204 €** et en recettes et dépenses d'investissement à **355 630 €** pour un total de 1 051 834 €.

Les taux des taxes communales sont les suivants :

Taxe d'habitation = 8,29%

Taxe foncière sur les propriétés bâties = 9,66%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 33,54%

Subventions attribuées aux associations de Mirepeix.

- E.B.B. A.M.I Basket 1000,00 €
- Coopérative scolaire 500, 00€
- APE 500,00 €
- Comité des fêtes 800, 00€

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL.

8 février 2018.

- Installation du nouveau conseiller municipal en remplacement du conseiller municipal démissionnaire-procès-verbal.
- Commission communale vie locale et communication : désignation d'un délégué.
- Communauté des communes du Pays de Nay : Commission communication : désignation d'un délégué.
- Association des communes forestières des P-A : désignation d'un délégué suppléant.
- Association Culture et Loisirs : désignation d'un délégué.
- Le personnel : suppression emplois et mise à jour du tableau des effectifs.
- Budget 2018 : dépenses d'investissement-utilisation des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent dans la limite du quart des crédits.
- Communauté des communes du Pays de Nay : action sociale d'intérêt communautaire-projet de prise de compétence Espace de vie Sociale.
- Communauté des communes du Pays de Nay : déchetterie de Coarraze- extension
- Office National des Forêts : bois communal de Mirepeix-bilan de l'année 2017.
- Questions diverses et information.

11 avril 2018.

- Compte de gestion 2017 du trésorier.
- Compte administratif 2017.
- Affectation du résultat.
- Fixation des taux des impôts locaux.
- Subvention aux associations.
- Participation aux organismes publics.
- Examen de devis.
- Vote du budget primitif 2018.
- Usage de la délégation du Conseil Municipal au Maire.

- CCPN : adhésion au Syndicat Mixte Ouvert pour l'établissement et l'exploitation d'infrastructures, de réseaux et de services de communication électronique et d'usages et services numériques.

12 juin 2018.

- Lac de Baudreix-Mirepeix : convention de mise à disposition au profit de la société Dragages Du Pont de Lescar.
- Logements communaux : dossier RENO'AQT.
- Budget : admission en non-valeur.
- Garderie scolaire : tarifs.
- Aire de jeux : choix du devis et demande de subvention contrat de ruralité Pays de Nay
- Eclairage public : convention avec le SDEPA.
- Animaux errants : convention avec la SPA « Le nouveau refuge. »
- Questions diverses et information.

11 juillet 2018.

- Sécurisation piétons : demande de subvention auprès du Conseil Départemental.
- Cami d'Angaïs : déplacement d'une portion du chemin rural.
- Route de Bordères : changement de dénomination d'une portion de la voie.
- Tableau de classement de la voirie communale : mise à jour.
- Répertoire électoral unique 2019 : les membres de la commission de contrôle.
- Syndicat mixte en alimentation en eau potable du Nord Est de Pau : forage-enquête publique-périmètre de protection.
- Questions diverses et information.

LA VIE MUNICIPALE.

SORTIE DES FAMILLES.

Sortie à Walibi.

Le dimanche 8 juillet 2018 a eu lieu la sortie estivale familiale.

Instaurée en 2005, à l'initiative d'Anne-Marie Larrodé, durant le mandat de Gérard Turon-Lagot, cette sortie permet à des familles de Mirepeix de se retrouver à Walibi.

Cette année, ce sont 53 petits et grands qui ont apprécié les nombreuses attractions. Joie et bonne humeur ont été de mise durant le pique-nique et dans le bus.

Tous prêts à renouveler ce voyage l'an prochain.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS MIREPEIX

L'Association compte 10 sections très dynamiques : ATELIER D'EVEIL (enfants) tél : 06.95.99.53.64. ATELIER CUISINE : tél 06.51.35.69.87. ATELIER PEINTURE : tél : 06.17.24.09.48. BIBLIOTHEQUE : tél : 05.59.61.35.54. ENSEMBLE VOCAL « ATOUT CHOEUR » : tél : 06.14.69.91.10. GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN : 06.18.12.09.21. MARCHE ET MONTAGNE : tél : 06.73.21.34.80. QI GONG ET TAI CHI CHUAN : tél : 06.99.78.05.74. YOGA-STRETCH : tél : 06.78.31.99.22. THEATRE : tél : 05.59.61.18.18.

Contact : aclmirepeix@gmail.com

<https://mirepeixacl.wordpress.com>

Section Peinture.

La section Peinture de l'ACL se réunit le vendredi au Centre de rencontre, pour le plaisir de peindre à l'aquarelle, acrylique, pastel... Etc

Nous sommes tous amateurs : pas de jugement de valeur, mais des échanges et des petits conseils. Vous pouvez nous rejoindre à partir du 7 septembre.

Christine Etcheberry, responsable de la Section.

Section Théâtre.

« LE RIDEAU ROUGE »

Tous les jeudis au Centre de Rencontre - Salle du 1^{er} étage - à 20 h. 30.

Robert BOUIGUE - Président de Section - Tél : 05 59 61 18 18

Pendant la saison 2017 / 2018, « Le Rideau Rouge de Mirepeix » a présenté la pièce « Paul m'a laissé sa clé » à Mirepeix (2 fois), Arros de Nay, Bordes, Lys et Angaïs, toujours bénévolement, pour diverses associations.

Malheureusement, pour raisons de santé, quatre représentations ont dû être annulées.

La saison 2018 / 2019 est en préparation. Une nouvelle pièce de Patricia Haubé « Ça se complique ! » est sur les rails et devrait être présentée pour la première, à Mirepeix, le vendredi 12 et samedi 13 octobre.

Section Yoga-Stretch

La section Yoga-Stretch de l'A.C.L reprend son activité mi-septembre avec plusieurs choix pour l'heure de cours. Les bulletins d'inscriptions seront donnés aux premiers cours. Pour Valérie Golliot (professeure) à partir du 10 septembre, les lundis à 15h30, mercredis à 9h30, jeudis à 18h (Flow-Yoga) et à 19h15. Pour Caroline Constant (professeure) à partir du 19 septembre, les mercredis à 10h45. Le Yoga-Stretch permet de développer souplesse et équilibre, favoriser la détente, apprendre à respirer et écouter son corps ; Le Flow-Yoga enchaîne les mouvements à un rythme fluide. Renseignements : francoise.elhorry@orange.fr

Bibliothèque.

La bibliothèque de Mirepeix fait partie du réseau des bibliothèques du Pays de Nay.

L'informatisation permet d'avoir accès aux 30 000 livres du réseau.

Pour tout renseignement sur le réseau : <http://www.bibliotheques-paysdenay.fr>

Le réseau organise régulièrement des animations gratuites pour petits et grands.

A Mirepeix, la bibliothèque anime des ateliers-lecture pour les enfants de 3 mois à 3 ans, autour de contes en tissu, tapis-lecture.

Pour cet été la bibliothèque fermera le 13 juillet.

Deux permanences auront lieu : le 25 juillet et le 8 août de 17 à 19 heures.

Réouverture le 29 août aux heures normales : le mercredi de 17 à 19 h et le vendredi de 16h30 à 18h30.

Bonnes vacances pleines de lectures et de découvertes.

L'équipe de la bibliothèque.

EST BEARN BASKET. A.M.I

Est Béarn Basket A.M.I (Angaïs-Mirepeix-Igon) sort d'une saison particulièrement aboutie, avec deux finales départementales pour nos cadettes et minimes garçons à la clé. Désormais, tout le club est tourné vers la saison prochaine. Si vous souhaitez vous inscrire ou offrir à vos enfants la possibilité d'essayer notre magnifique sport, contactez-nous sur notre page Facebook Est Béarn Basket A.M.I. Vous pourrez aussi trouver toutes les informations pratiques dont vous avez besoin sur notre site internet www.estbearnbasketblog.com. Et au cas où vous ne seriez pas adroits balle en main, nous accueillons également bénévoles ou partenaires, dans le but de développer la meute EBB ainsi que tous ses petits Loups et petites Louves.

A.P.E

L'année scolaire s'achève et avec elle, notre première année d'existence !

En tant qu'Association de Parents d'Élèves, nous cherchons des financements afin de permettre la réalisation des projets pédagogiques des enseignants de l'école et rendre ainsi ces sorties accessibles à tous .

Nous avons donc mené depuis décembre 2017 plusieurs actions pour récolter des fonds (chocolats de Pâques , lotos , repas ...) .

Vous nous avez soutenus et accompagnés permettant déjà la prise en charge d'une sortie à Brassempouy pour 2 classes .

Fin juin, nous avons aussi pu organiser une très belle fête et kermesse de l'école grâce aux enseignants, aux parents et aux élèves.

Merci à vous.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée !

Pour nous joindre et / ou nous rejoindre :
mirepeixape@gmail.com APE de MIREPEIX

Les Cavaliers De La Belote.

Nouvelle association sur Mirepeix, pour jouer à la belote, échecs, autres jeux de cartes, jeux de société pour les enfants.

Venez nous rejoindre pour 5 € à l'année. Une après-midi portes ouvertes aura lieu le samedi 15 septembre 2018 à la salle Henri Prat suivie d'un concours de belote à 20 h 30.

Vous pouvez nous suivre sur notre page facebook les cavaliers de la belote. On vous attend nombreux.

Renseignements : Laëtitia au 06.75.80.35.56